



26 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA VILLE DE LAVAL ENGAGÉE POUR LA SOBRIÉTÉ

Depuis déjà plusieurs années, la Ville de Laval, avec Laval Agglomération, est engagée pour une action plus sobre, dans l'ensemble des politiques publiques. La collectivité amplifie aujourd'hui son action pour aller plus loin et prendre part au tournant essentiel vers plus de modération.

La consommation énergétique de la Ville de Laval représentent plus de 15 700 MWh par an, dont 13 700 MWh pour les bâtiments publics et 2 000 MWh pour l'éclairage public.

Ainsi, le plan d'actions suivant est adopté :

Gestion des équipements publics. La Ville amplifie la rénovation, l'isolation et la transition énergétique des bâtiments, grâce aux investissements récurrents. La collectivité a lancé un audit énergétique pour 145 sites, afin de doter la Ville d'un outil qui regroupe à la fois une stratégie énergétique, une planification patrimoniale et une programmation opérationnelle. Le recrutement d'un manager des fluides est proposé au Comité technique. Sur ce volet bâtiment, les actions suivantes seront mises en place :

- Une campagne de communication à destination des agents sur l'éclairage, le chauffage et la limitation des déplacements
- La réduction de la période de chauffe : arrêt du chauffage au 15 avril contre 15 mai auparavant, mais avec une vigilance sur les publics fragiles (écoles, crèches, EPHAD)
- L'optimisation du chauffage et production d'eau chaude : 19° dans les bureaux, 17° dans les parties communes, de 14 à 15° dans les gymnases et arrêt des ballons d'eau chaude dans les sanitaires
- La fermeture ou la modification des plages horaires de certains bâtiments publics pour les bâtiments aux consommations importantes

Éclairage public. Les campagnes successives de remplacement de l'éclairage public en lanternes sodium par des LED et la gestion différenciée de l'éclairage public dans les rues de Laval ont déjà permis de réduire de près de 70% les consommations d'énergie sur les secteurs concernés. En complément, dès cette année, la Ville agit sur quatre leviers :

- Accélération du passage en LED (300 luminaires remplacés par an actuellement)
- Zones ½ et éteintes : modification des horaires, extinction du dimanche au jeudi inclus entre 22h30 et 6h30 et les vendredis et samedis entre 23h00 et 6h30
- Réduction de l'intensité lumineuse
- Bâtiments historiques : extinction de l'éclairage des monuments à 22h du dimanche au mercredi et à minuit du jeudi au samedi.

Concernant les Lumières de Laval, ces dernières sont bien évidemment maintenues, mais la Ville a choisi de réduire l'amplitude horaire : suppression de l'éclairage le matin, extinction de l'éclairage à 22h du dimanche au mercredi, à minuit du jeudi au samedi et à 2h les nuits du 24 et du 31 décembre. À noter que cette année, la puissance installée en 2022 sera diminuée d'environ 15% par rapport à l'année 2021. La consommation électrique des Lumières de Laval représente moins de 2% du budget annuel de l'éclairage public de la ville.

Énergies renouvelables. L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics s'amplifie : après la station d'épuration en 2018, ce sont les écoles et les bâtiments des équipes de la direction prévention et gestion des déchets qui accueilleront prochainement des panneaux photovoltaïques. Sur l'école de Thévalles, ce sont 59m² de panneaux photovoltaïques qui ont été installés pour alimenter les trois classes du bâtiment principal. Cette piste sera étudiée pour l'ensemble

des travaux de rénovation sur les écoles, avec un prochain chantier, celui de La Senelle. La Ville de Laval travaille également avec Territoire Énergie Mayenne concernant la pose d'ombrières photovoltaïques sur les parkings. L'équipement en panneaux photovoltaïques du parc du bailleur social Méduane va être renforcé dans le cadre d'un plan dédié.

La Ville de Laval est engagée aux côtés de Laval Agglomération dans ses compétences transport et habitat.

Transport et mobilité. Plus de sobriété, c'est aussi des transports en commun plus efficaces. La collectivité s'engage depuis 2020 avec, entre autres, des bus gratuits le weekend et les jours fériés qui ont permis une augmentation de 12% des usagers le weekend. Grâce au partenariat avec Klaxit, le soutien au covoiturage concourt à une transition des mobilités. Le renouvellement de la Délégation de service public (DSP) des transports urbains, dès septembre 2023, permettra au réseau Tul de proposer de nouvelles dessertes et des horaires étendus. Le verdissement de la flotte, achat de bus électriques et bio-GNV, est prévu à horizon 2034.

Rénovation thermique de l'habitat. Dans un contexte où l'habitat représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre et où les passoires thermiques sont un enjeu humain, économique et énergétique, Laval Agglomération accentue encore son aide et a créé de nouvelles offres à destination des ménages :

- Une nouvelle aide en direction de tous les ménages pour réaliser des travaux d'isolation en matériaux bio-sourcés
- Un élargissement des plafonds de ressources pour les aides en direction des accédants à la propriété dans le parc ancien
- Des permanences de l'architecte-conseil du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Mayenne ont lieu tous les 15 jours, le mercredi après-midi pour apporter un accompagnement aux ménages dans leurs travaux à vocation environnementale, architectural et énergétique